

De : [Dubois, Véronique](#)
À : [Eugénie Veilleux](#); [Greffé](#)
Cc : [Franklin Gertler](#); [Lis, Natalia](#)
Objet : RE: Reconnaissance du statut d'intervenant de Les Entreprises Rolland inc. (LERI)
Date : 26 février 2024 13:04:05
Pièces jointes : [image001.png](#)
Importance : Haute

Chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) fait suite, par la présente, à votre courriel du 23 courant transmis dans le dossier R-4244-2023.

Selon les termes de la lettre transmise le 23 février 2024 et de l'avis aux personnes intéressées transmis et diffusé le même jour dans ce dossier, seuls les intervenants reconnus au dernier dossier tarifaire d'Énergir (R-4213-2022) qui auront informés la Régie de leur intention de participer à l'audience, seront reconnus comme intervenants dans le présent dossier.

LERI n'est jamais intervenue dans le dossier tarifaire en question et n'est donc pas reconnue comme intervenante pour participer à l'audience sur les sujets précisés dans la lettre de la Régie. Elle pourra cependant transmettre ses commentaires sur le projet d'Énergir, à titre d'observateur, le ou avant le 14 mars 2024, tel que prescrit.

En terminant, vous voudrez bien noter que le fait que LERI apparaisse dans la catégorie « intervenants » du site internet de la Régie n'implique aucune reconnaissance de ce statut. Vous vous souviendrez en effet que votre collègue, Me Gertler, réclamait un accès complet au présent dossier aux fins de la demande de LERI pour une ordonnance de sauvegarde et une modification du mode de traitement du dossier, alors que des problèmes avec le SDÉ empêchaient cet accès pour une raison inconnue (que nous tentons toujours de régler). Nous avons donc inscrit LERI comme intervenant uniquement parce que cette catégorisation permettait un accès complet au dossier. Cette situation sera d'ailleurs corrigée rapidement.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate

Secrétaire de la Régie

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-3303

veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

La présente communication est destinée à l'usage exclusif de la personne ou de l'entité à qui elle est destinée. Son contenu peut être de nature confidentielle et protégée par la Loi. Toute autre personne qui la reçoit est, par les présentes, avisée qu'il est strictement interdit de la diffuser, la distribuer ou la reproduire en tout ou en partie. Elle est priée d'aviser immédiatement l'expéditeur par le retour d'un courrier électronique et de détruire le message original. Merci.

De : Eugénie Veilleux <eveilleux@gertlerlex.ca>

Envoyé : 23 février 2024 15:53

À : Dubois, Véronique <veronique.dubois@regie-energie.qc.ca>; Greffe <Greffe@regie-energie.qc.ca>

Cc : Franklin Gertler <franklin@gertlerlex.ca>

Objet : Reconnaissance du statut d'intervenant de Les Entreprises Rolland inc. (LERI)

Avertissement: Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes.

Bonjour,

Nous avons pris connaissance de l'Avis aux personnes intéressées ainsi que de la lettre qui l'accompagne de la Régie cet après-midi (A-0020 et A-0021).

Nous aimerions confirmer avec vous que le statut d'intervenant de nos clients, Les Entreprises Rolland Inc. (LERI), est déjà reconnu dans le dossier mentionné en objet, tel qu'il appert au dossier en ligne sur le Site de la Régie. Ainsi, une demande d'intervention formelle n'est pas requise.

Merci beaucoup,

Eugénie Veilleux
avocate/attorney

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE / LAW OFFICE

507 Place d'Armes, suite 1701

Montréal, Québec, H2Y 2W8

Bur. (514) 798-1988

Fax : (514) 798-1986

eveilleux@gertlerlex.ca

